

FICHE TECHNIQUE (FT)

RÖFIX AS 341

Optilastic® CM P



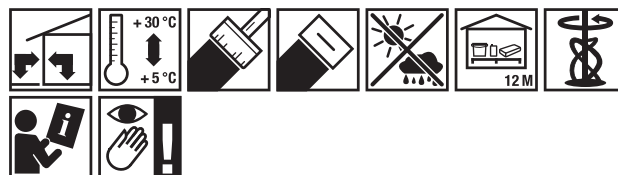
Domaines d'application

Imperméabilisant à base de ciment conforme selon UNI EN 14891 - CM P. Pour imperméabilisation des balcons, terrasses, douches, lavatoi, WC et piscines également avec remplissage d'eau de mer jusqu'à une teneur en sel maximale de 3,9 % destinés à être recouverts avec carreaux céramiques, ainsi que assainissement des vieux revêtements céramiques portants endommagés des balcons et terrasses. Approprié également pour terrasses et balcons sur milieux abitati. Approprié pour interventions d'imperméabilisation de l'eau. Pour d'autres solutions spéciales, veuillez contacter au préalable le conseiller technique RÖFIX. Pour imperméabilisations dans le domaine des systèmes d'isolation thermique on conseille RÖFIX OPTIFLEX 1K, spécifiquement développé pour ce secteur.

Propriétés

- Élastique, flexible
- Couvrant pour fissures
- Résistant à la potasse caustique
- Imperméable à l'eau, mais perméabilité à la vapeur
- Résistant à l'eau de chaux
- Résistant à l'eau de mer ($\leq 3,9\%$)
- Résistant à la température et au vieillissement
- Adhérente au revêtement bitumineux
- Résistant aux UV

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000153186
EAN	9003304320493
Emballage	
Quantité par unité	35 kg/unité
Unité par palette	36 unité/pal
Granulométrie	0-0,5 mm
Couleur	Gris
Consommation	env. 1,95 kg/m ² /mm
Remarque de consommation	Les valeurs de consommation sont indicatives et dépendent fortement du support et de la technique d'application.
Diffusion de vapeur d'eau	env. 450
Délai de séchage	env. 6 h

RÖFIX AS 341

Optilastic® CM P

Numéro d'article	2000153186
Praticable	env. 24 h
Recouvrable	env. 24 h
Classe d'humidité	ÖNORM B 3407:2022
Pontage des fissures	≥ 0,75 mm
Durée de conservation	env. 50 min EN 1015-9
Température du support	5-25 °C

Base du matériau

- Liant à base de dispersion
- Ciments
- Additifs pour l'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre

Conditions de mise en œuvre

Lors des phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doivent pas être inférieures à +5 °C.

Jusqu'au séchage complet, protéger du gel, pour éviter un séchage trop rapide (lumière directe du soleil, vent) et des humidités directes (pluie). Températures basses et haute humidité de l'air augmentent le délai de séchage.

Support

Les bétons sont supports appropriés (min. 3 mois de séchage), enduits conformes à la EN 998-1 CS II – IV, chapes de ciment (séchés 28 jours min., < 2,0 CM% d'humidité intérieure résiduelle et réchauffés, < 1,8 CM%), chapes autonivelantes à base de ciment/sulfate (dressés, pré traités, humidité intérieure résiduelle < 0,5 CM%, réchauffés < 0,3 CM%), RÖFIX ZS20/ZS30 (pré traité, < 1,8 CM% d'humidité intérieure résiduelle, réchauffé < 1,3 CM%), conforme à la norme EN 13813, panneaux en placo-plâtre et panneaux pour construction en plâtre. Supports avec vieux carreaux propres et maçonneries en briques. Tenant compte de la diversité de conditions des bâtiments les interventions d'imperméabilisation de pièces de piscines et d'autres ne sont pas mentionnés, sont admis seulement après avoir effectué une soigneuse vérification sur place et après avoir défini avec exactitude les modalités exécutives nécessaires.

Le support doit être résistant, ainsi que exempt des matériaux étrangers (par exemple poussière, suie, algues, efflorescences, produits détachants, etc.). Les supports non planaires peuvent être nivelés avec RÖFIX FS 630 Lissage de compensation. Les éléments structuraux avec des arêtes aiguës doivent être arrondies, les raccords concaves entre le mur et les fondations doivent être réalisés à l'aide des outils appropriés, avec un rayon de courbure d'au moins 4 cm.

Prétraitement du support

Les parties détachées et le film de ciment doivent être éliminés à l'aide d'un polissage ou d'un traitement avec une sableuse. Les supports à base de ciment, très absorbants, doivent être préalablement traités avec un primaire approprié (RÖFIX AP 300). Il faut prévoir un temps minimum de séchage du primaire de 24 heures. Supports faiblement absorbants tels que les bétons, les carreaux vieux ou similaires doivent être pré traités (par exemple avec RÖFIX AP 320). Avant d'appliquer le support d'étanchéité de mortier doit toujours être faite par voie humide mat. En cas de supports à base de plâtre l'application du primaire est cependant indispensable.

Préparation

Rapport de mélange: 2,5 : 1 composant A (en poudre) 25 kg composant B (liquide) 10 kg Pour obtenir une consistance convenable à l'application avec le pinceau dilué max. avec 2 litres d'eau.

RÖFIX AS 341

Optilastic® CM P

Mise en œuvre

IMPERMÉABILISATION SOUS REVÊTEMENTS EN CARREAUX/PIERRE NATURELLE : afin de garantir une imperméabilisation complète du support, le mortier imperméabilisant doit être appliqué après le mélange en au moins deux couches successives sur le sous-couche bien nivelé. Une épaisseur totale minimale de la couche sèche ≥ 2 mm doit être assurée sur toute la surface. La première application peut être réalisée avec une spatule ou une brosse. Après le séchage de la première couche, la seconde couche doit être appliquée uniquement à la spatule. Les joints de dilatation ainsi que les raccords entre mur et sol doivent être scellés avec la RÖFIX P50 grille d'armature, ruban expansible, angle isolant intérieur ou extérieur ; pour les évacuations au sol et similaires, les masques isolants spécifiques RÖFIX doivent être utilisés (pour les environnements intérieurs, l'application de la grille d'armature reste fortement recommandée même si optionnelle, à condition que l'épaisseur minimale de 2 mm et l'épaisseur maximale de 4 mm soient respectées). Ensuite, toute la surface doit être recouverte avec la seconde couche d'imperméabilisation. En particulier, dans les environnements soumis à une humidité permanente ainsi que sur les balcons et terrasses, il est nécessaire que l'imperméabilisation des murs et des sols soit intégrale, sans discontinuité.

Pour 1 mm d'épaisseur de la couche à sec il faut appliquer environ 1,4 mm d'épaisseur de couche humide. Cette valeur de base doit être extrapolée par rapport à l'épaisseur totale requise. Les surfaces traitées avec RÖFIX AS 341 Optilastic (parois ou sols) peuvent être recouvertes après 24 heures (selon les conditions d'humidité et température) avec carreaux, en utilisant RÖFIX AG 650 FLEX S1 Mortier-colle à couche mince flexible. La pose des carreaux doit être effectuée conformément aux normes exécutives en vigueur aussi bien que dans le respect des fiches techniques. Il faut respecter les directives de mise en œuvre concernant RÖFIX AS 341 Optilastic Imperméabilisation élastique bicomposant en combinaison avec des revêtements en carreaux et dalles. Voir fiche technique ci-jointe.

Avertissements

Pour imperméabilisation des réservoir d'eau de mer ($\leq 3,9$ %), il faut utiliser le système de produit composé de AS 341 Optilastic ou AS 345 Optiseal, AG 610 FLEX S1 C2TE (représentant de tous les colles à carrelage C2) et AJ 612 joint à talon (CG2 WA). La couche imperméabilisante est

généralement appliquée sur le côté face à l'eau.

L'étanchéité du produit a été cependant testée avec succès même à l'égard de l'eau en pression par derrière (pression d'eau négative) jusqu'à 1,5 bar. Les caractéristiques techniques indiquées ont été déterminées dans des conditions standards.

Stockage

Conserver au sec et sur des palettes en bois.

Période de conservation: min 12 mois conformément à la Directive 1907/2006/EG annexe XVII à +20 °C et 65 % d'humidité relative. Date de confectionnement: voir timbrage sur le sac.

Avis juridiques et techniques

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures. Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques. Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit corresponde bien à l'usage prévu. Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante. Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits. La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales. Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces

RÖFIX AS 341

Optilastic® CM P

fiches techniques relatives à la sécurité.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.